

Évolution du marché du travail dans les MRC

Bulletin

FLASH

Juin 2018

FAITS SAILLANTS

Dans l'ensemble, la situation du marché du travail s'est améliorée au Québec en 2016. Le nombre et le taux de travailleurs de 25 à 64 ans ont continué leur progression, et le revenu d'emploi médian a connu sa plus forte hausse en cinq ans. L'augmentation du nombre de travailleurs se manifeste chez les employés, celui des travailleurs autonomes ayant diminué, tant dans l'ensemble du Québec que dans la quasi-totalité des MRC.

À l'échelle des MRC, le bilan du marché du travail connaît des évolutions contrastées. Celles de la couronne de Montréal se distinguent par une croissance marquée du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans. Qui plus est, la plupart des territoires en périphérie de Montréal continuent de présenter des taux de travailleurs et des revenus d'emploi médians largement supérieurs à ceux observés dans l'ensemble du Québec. L'île de Montréal tire également bien son épingle du jeu : elle affiche une croissance du nombre et du taux de travailleurs nettement plus rapide que dans l'ensemble de la province.

En revanche, plusieurs MRC des régions éloignées des grands centres urbains, particulièrement celles qui sont confrontées à une croissance démographique faible ou négative et à un vieillissement rapide de leur population, enregistrent une baisse du nombre de travailleurs. C'est le cas, entre autres, de la majorité des MRC du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Mauricie. Les MRC nord-côtières de Caniapiscau, de Sept-Rivières, du Golfe-du-Saint-Laurent et de Minganie sont parmi celles au Québec qui subissent les diminutions les plus marquées du nombre et du taux de travailleurs au Québec.

Ce bulletin donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les 104 MRC du Québec en 2016, analysée principalement sous l'angle de trois indicateurs élaborés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, à savoir le nombre et le taux de travailleurs, ainsi que le revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans ([glossaire](#)). En plus de comparer les données provisoires de 2016 avec celles de 2015 afin de mieux cerner l'évolution récente du marché du travail, cette publication met en évidence les disparités, souvent importantes, qui subsistent entre les territoires supralocaux. De plus, cette 11^e édition du *Bulletin Flash* s'attarde, pour la première fois, sur la situation du travail autonome et son importance relative dans les différentes MRC québécoises.

Nombre de travailleurs

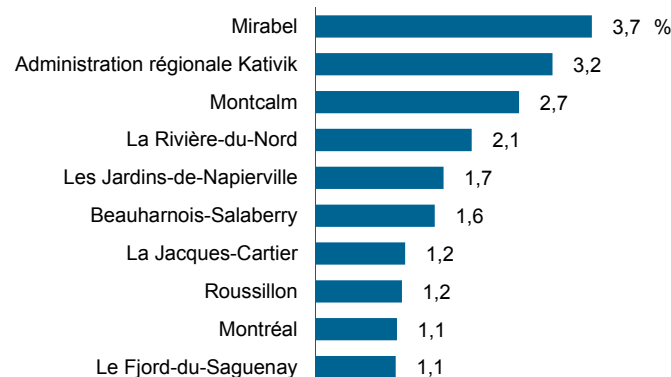
Selon les données fiscales provisoires de 2016, le nombre de personnes de 25 à 64 ans qui travaillent s'élève à 3 315 172 dans l'ensemble du Québec, en hausse de 0,4 % (+ 14 427) par rapport à 2015. En croissance constante depuis 2010, le nombre de travailleurs s'est accru de 3,2 % au cours des sept dernières années. L'augmentation en 2016 s'est faite entièrement du côté des employés, le nombre de travailleurs autonomes enregistrant une cinquième baisse d'affilée.

À l'échelle des 104 MRC, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans évolue de façon variable. Ce sont principalement les MRC à forte croissance démographique de la couronne de Montréal qui connaissent les hausses les plus importantes à ce chapitre en 2016. Des 10 MRC affichant les plus fortes augmentations, six sont situées en périphérie de Montréal. Parmi celles-ci, Mirabel, Montcalm et La Rivière-du-Nord se démarquent avec un taux de croissance supérieur à 2 %.

La métropole n'est pas en reste. Le nombre de travailleurs y a augmenté de 1,1 % en 2016, ce qui est presque trois fois plus rapide qu'au Québec. C'est la sixième année consécutive que le taux de croissance de Montréal est plus élevé que celui de l'ensemble de la province.

À Québec et dans quelques MRC avoisinantes, le nombre de travailleurs continue aussi de progresser, mais l'ampleur de la croissance observée est généralement moindre que dans les territoires supralocaux de la grande région de Montréal. Avec une augmentation de 1,2 %, La Jacques-Cartier, en banlieue de Québec, est encore celle qui présente la plus forte croissance de la région administrative de la Capitale-Nationale.

Figure 1
Les dix MRC ayant la plus forte croissance du nombre de travailleurs, 2015-2016



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Seulement trois MRC éloignées des grands centres urbains connaissent une augmentation du nombre de travailleurs entre 2015 et 2016 supérieure à celle du Québec, soit le territoire de l'Administration régionale Kativik, Rivière-du-Loup et Le Fjord-du-Saguenay. Pour cette dernière MRC, il s'agit d'un revirement par rapport aux baisses annuelles enregistrées successivement de 2013 à 2015.

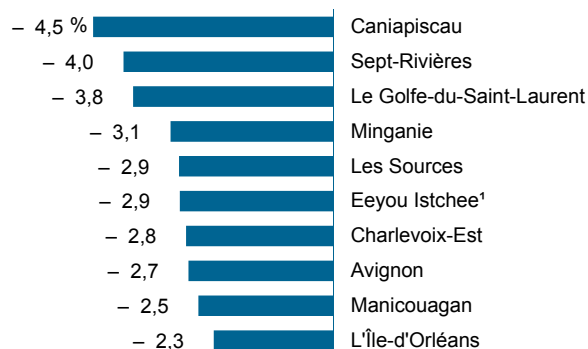
À l'opposé, dans 61 des 104 MRC, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans se replie en 2016. Les baisses sont principalement observées dans les MRC des régions administratives aux prises avec un vieillissement accéléré de la population¹, telles que le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Mauricie. Dans ces régions, pour la plupart éloignées des grands centres urbains, la population en âge de travailler ne cesse de reculer, ce qui a une incidence négative sur l'évolution du nombre de travailleurs.

Recul marqué dans les MRC de la Côte-Nord

La baisse du nombre de travailleurs a été particulièrement forte dans la région de la Côte-Nord. Les MRC de Caniapiscau, de Sept-Rivières, du Golfe-du-Saint-Laurent et de Minganie enregistrent des reculs de plus de 3 % entre 2015 et 2016. En ce qui concerne Caniapiscau, le ralentissement des activités de l'industrie minière au cours des dernières années s'est traduit

par des pertes d'emplois dans ce territoire sensible aux fluctuations du marché du minerai de fer (Madore et Caron, 2018). Il s'agit, pour cette MRC, d'une quatrième baisse annuelle consécutive, et la cadence du déclin tend à s'accroître. Dans la MRC de Minganie, le repli du nombre de travailleurs au cours des deux dernières années serait en grande partie attribuable à la baisse des activités liées à la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine, qui ont culminé en 2012 et qui doivent prendre fin en 2020.

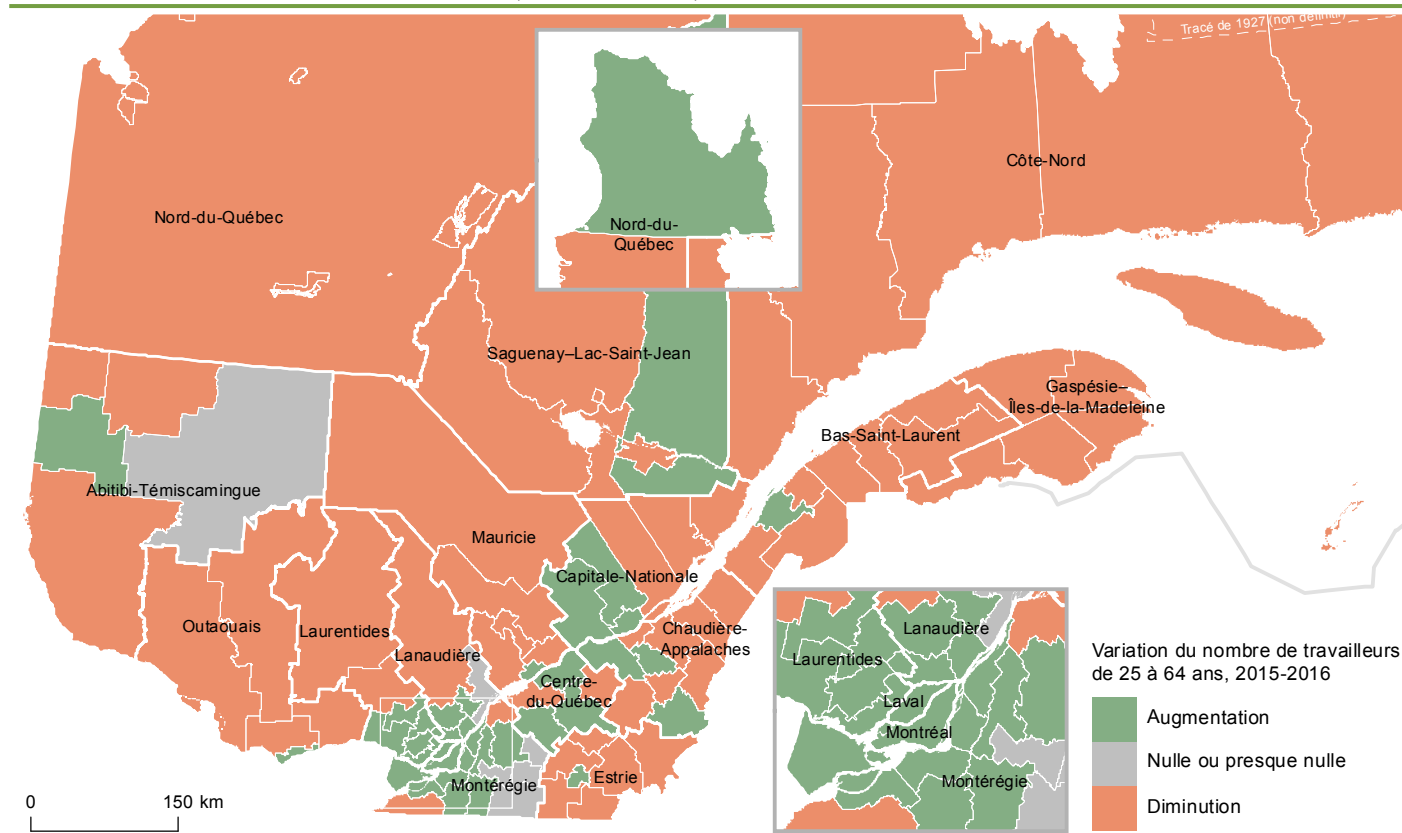
Figure 2
Les dix MRC affichant la plus forte baisse du nombre de travailleurs, 2015-2016



1. Pour des explications sur l'évolution de la population dans les régions et les MRC, consulter les fiches régionales du [Bilan démographique du Québec, Édition 2017](#).

1. Nouveau toponyme officiel à venir.
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Carte 1
Variation du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Québec, 2015-2016



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (données sur le nombre de travailleurs).
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (limites administratives).

Portrait des travailleurs autonomes

En 2016, le Québec compte 289 848 travailleurs autonomes de 25 à 64 ans au sein d'entreprises non constituées en société, ce qui représente 8,7 % des particuliers occupant un emploi. Parmi cette catégorie de travailleurs, 50,2 % sont des femmes et 49,8 % sont des hommes. C'est la première fois que les femmes y sont représentées de façon majoritaire depuis le début de la série chronologique, soit 2002.

Depuis 2012, le travail autonome ne cesse de perdre du terrain au Québec. Le repli s'est même accéléré en 2016, avec une baisse de 2,1 %, qui suit celle de 1,0 % enregistrée un an plus tôt. Le recul se manifeste principalement dans l'industrie de la construction et dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale.

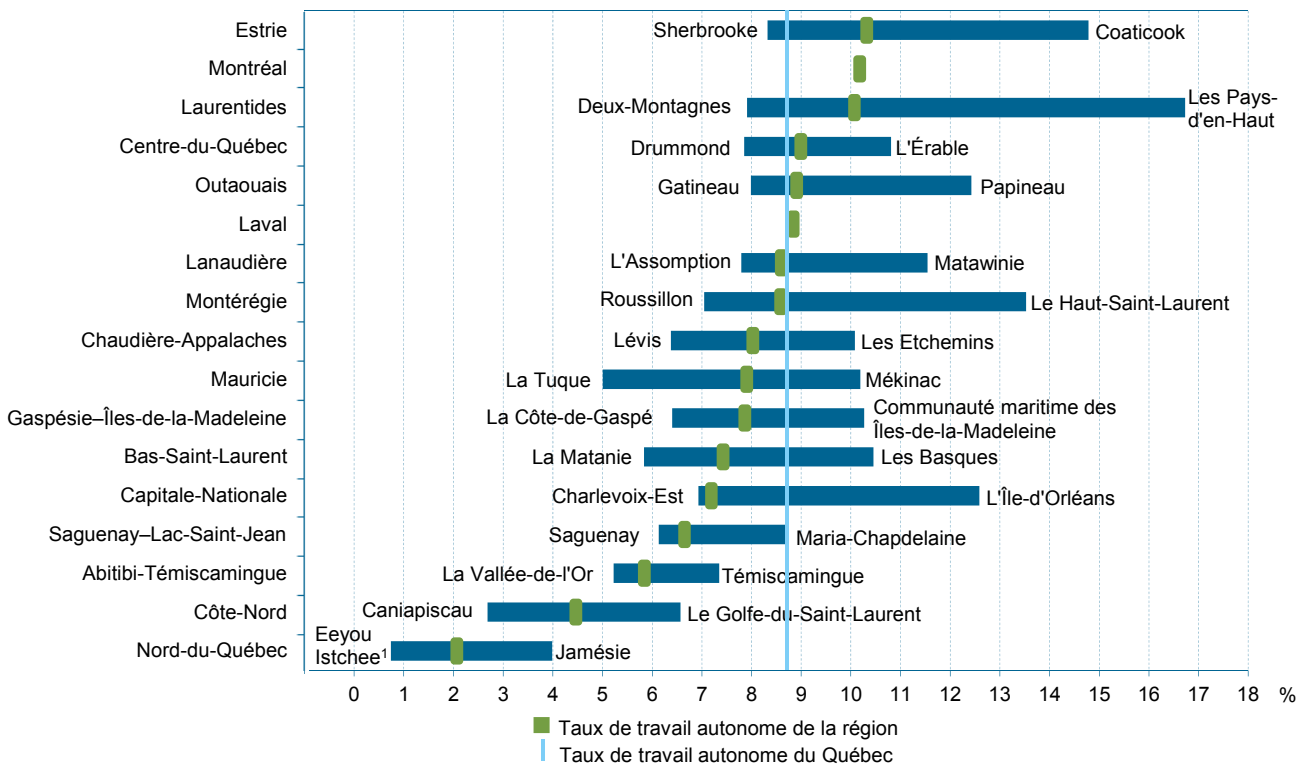
De manière générale, le travail autonome tend à croître plus rapidement lorsque les conditions du marché du travail sont difficiles (Picot et Heisz, 2000). La dernière récession économique qu'a connue le Québec, soit celle de 2008-2009, en est un bel exemple : alors que le nombre d'employés diminuait de 1,1 %, celui des travailleurs autonomes augmentait de 0,4 %.

Forte proportion de travailleurs autonomes dans les MRC des Laurentides et de l'Estrie

L'importance relative du travail autonome varie beaucoup d'une MRC à l'autre. En 2016, 27 des 104 MRC affichaient une proportion de travailleurs autonomes supérieure ou égale à 10,0 %. La MRC des Pays-d'en-Haut est celle qui compte la plus grande part de travailleurs autonomes, plus de 16 % des personnes en emploi y exerçant un travail indépendant. Dans ce territoire supralocal de la région des Laurentides, les travailleurs autonomes se concentrent principalement dans les industries des services professionnels, scientifiques et techniques ainsi que dans les services administratifs et de soutien. En plus des Pays-d'en-Haut, trois autres MRC de la région des Laurentides présentent une part de travailleurs autonomes supérieure à 10 %, soit Antoine-Labelle (10,8 %), Argenteuil (11,5 %) et Les Laurentides (14,2 %). Notons que les travailleurs autonomes de ces MRC sont en moyenne plus âgés que ceux de l'ensemble de la province.

Figure 3

MRC affichant le taux de travail autonome le plus faible et le plus élevé pour chacune des régions administratives, 2016



1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Le travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société occupe aussi une place relativement importante au regard de l'emploi dans la région de l'Estrie. En 2016, l'ensemble des MRC de la région, à l'exception de Sherbrooke, affichaient un taux de travail autonome supérieur ou égal à celui observé au Québec, dont Coaticook (14,8 %) et Le Haut-Saint-François (12,8 %). Dans ces deux MRC, plus du quart des travailleurs autonomes œuvrent dans le secteur de l'agriculture.

En revanche, la part relative du travail autonome demeure inférieure à celle du Québec dans l'ensemble des MRC des régions administratives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. D'ailleurs, ce sont les MRC d'Eeyou Istchee et de l'Administration régionale Kativik, toutes deux situées dans le Nord-du-Québec, qui enregistrent les taux de travail autonome les plus faibles de la province. Dans ces deux MRC nordiques, les travailleurs autonomes constituent moins de 1 % de l'ensemble des travailleurs.

Évolution du nombre de travailleurs autonomes dans les MRC

Poursuivant une tendance à la baisse amorcée en 2012, le nombre de travailleurs autonomes continue de diminuer en 2016 dans l'ensemble des MRC de la province, à l'exception du Fjord-du-Saguenay, de Montréal, de Mirabel et de Sherbrooke, où il croît légèrement par rapport à 2015, ainsi que du Golfe-du-Saint-Laurent, où il stagne. À Montréal,

la variation positive du nombre de travailleurs autonomes en 2016 est attribuable essentiellement à l'industrie du transport de personnes¹, où une hausse de 16,2 % (+ 562 travailleurs) est observée. L'essor, au cours des dernières années, de l'économie du partage², aussi appelée économie collaborative, dans le secteur du transport par taxi pourrait expliquer, en bonne partie, cette augmentation enregistrée dans la métropole.

Ce sont principalement les MRC éloignées des grands centres urbains qui subissent les diminutions les plus marquées du nombre de travailleurs autonomes entre 2015 et 2016. C'est le cas, entre autres, d'Eeyou Istchee, de Minganie, de Pontiac et de Témiscamingue, qui affichent des baisses de plus de 11 % en regard de 2015. Pour le Témiscamingue, il s'agit d'un dixième repli annuel consécutif.

Notons qu'en 2016, toutes les MRC des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et du Centre-du-Québec connaissent une diminution plus forte que celle observée au Québec (– 2,1 %). Dans l'ensemble des MRC de ces régions, le déclin du travail autonome se manifeste tant dans le secteur de la production de biens que dans celui des services.

1. Correspond à l'industrie du transport en commun et du transport terrestre de voyageurs (485), selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).
2. Statistique Canada (2017) définit l'économie du partage comme une activité facilitée par les plateformes numériques, dans laquelle les gens louent leurs compétences (p. ex. la conduite automobile) et offrent leurs ressources (ex. la voiture) en échange de montants d'argent.

DÉFINITION DU TRAVAIL AUTONOME ET SOURCE DE DONNÉES

Les travailleurs autonomes sont ceux qui exercent une activité professionnelle pour leur propre compte et qui, contrairement aux employés rémunérés, n'ont pas de lien de subordination avec un employeur. Ils comprennent les particuliers qui exploitent une entreprise individuelle (entreprise non constituée en société) ou qui exercent une profession à titre de propriétaire unique ou de membre d'une société de personnes. Dans la présente publication, les propriétaires ou les exploitants d'une entreprise constituée en société ne sont pas compris dans les travailleurs autonomes, étant donné que l'ISQ ne dispose pas de renseignements permettant de les identifier dans la base de données dépersonnalisées qu'il détient.

Les travailleurs autonomes sont estimés par l'ISQ à partir des données fiscales des particuliers de Revenu Québec. Un travailleur est considéré comme exerçant un travail autonome s'il a déclaré des revenus d'entreprise dans l'une ou l'autre des cinq catégories de travail autonome apparaissant à l'annexe L de la déclaration de revenus des particuliers : agriculture, pêche, profession, travail à la commission et entreprise autre que celles énumérées précédemment. Qui plus est, pour qu'un particulier soit considéré comme travailleur autonome, ses revenus d'entreprise déclarés doivent être supérieurs à ses gains relatifs à un emploi rémunéré, dans le cas où il déclare à la fois, au cours d'une année donnée, des revenus d'entreprise et des revenus tirés d'un emploi rémunéré (salaires, commissions, pourboires, etc.).

Le secteur d'activité des travailleurs autonomes est déterminé, quant à lui, en fonction du code SCIAN inscrit par le déclarant sur le formulaire *TP-80 – Revenus et dépenses d'entreprise ou de profession* de Revenu Québec. Ce code doit correspondre à l'activité principale de l'entreprise individuelle ou de la société de personnes. Si le code SCIAN est manquant ou erroné, il est imputé par l'ISQ à partir des renseignements déclarés par le particulier à l'annexe L de la déclaration de revenus ou en se basant sur les renseignements des autres déclarants ayant un profil semblable et pour lesquels un code SCIAN est valide.

Taux de travailleurs

Pour une septième année consécutive, le taux de travailleurs, c'est-à-dire le nombre de travailleurs dans la population de 25 à 64 ans, s'accroît au Québec et atteint un sommet inégalé de 76,0 %. La croissance par rapport à 2015 est de 0,3 point de pourcentage.

Soulignons que dans plusieurs MRC, particulièrement celles aux prises avec un déclin important de la population en âge de travailler, le taux de travailleurs n'évolue pas dans la même direction que le nombre de travailleurs. C'est le cas des MRC de La Tuque, du Rocher-Percé et de La Haute-Gaspésie, qui, en dépit d'une baisse du nombre de travailleurs, enregistrent les plus fortes augmentations du taux de travailleurs au Québec en 2016. Dans ces territoires, la population des 25-64 ans diminue à une cadence plus rapide que le nombre de travailleurs de ce groupe d'âge, ce qui a pour effet de faire grimper le taux de travailleurs.

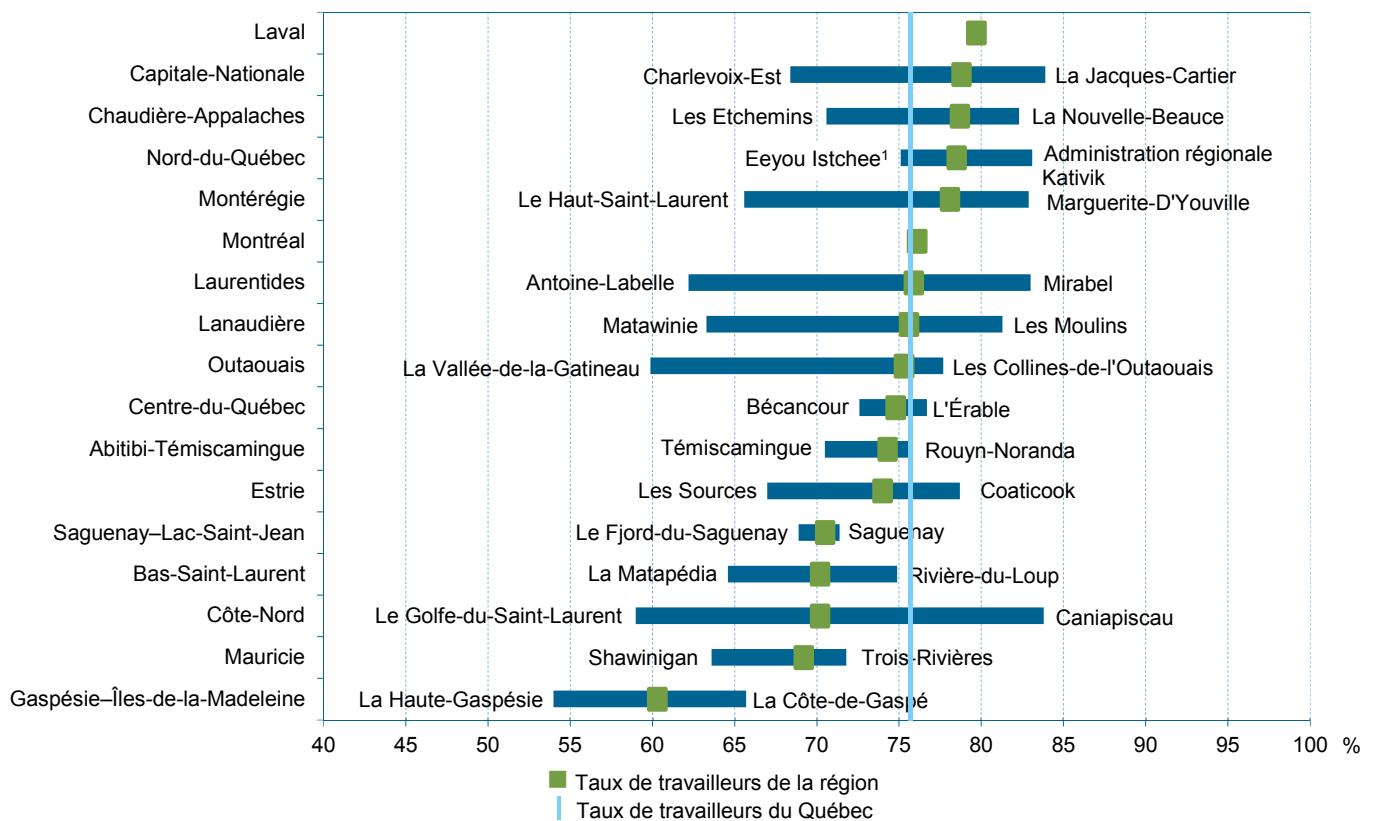
Les taux de travailleurs les plus élevés sont majoritairement observés dans des régions situées en périphérie des grands centres urbains. Parmi les 13 MRC qui obtiennent des taux supérieurs à 80,0 %, 4 appartiennent à la Montérégie (Marguerite-D'Youville, La Vallée-du-Richelieu, Vaudreuil-Soulanges et Roussillon), 3 se trouvent dans la couronne nord de Montréal (Mirabel, Les Moulins et Thérèse-De Blainville) et 4 dans la périphérie de Québec, dont La Jacques-Cartier qui affiche le taux de

travailleurs le plus élevé au Québec. Les MRC de Caniapiscou et de l'Administration régionale Kativik font figure d'exception en étant les seules situées dans des régions dites éloignées à présenter un taux de travailleurs supérieur à 80 %.

La plupart des MRC des régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se caractérisent par des taux de travailleurs nettement plus faibles que le taux québécois. Ce sont d'ailleurs deux MRC de la péninsule gaspésienne qui présentent les plus faibles taux au Québec, La Haute-Gaspésie (54,0 %) et Le Rocher-Percé (54,7 %).

On constate également que dans trois des six MRC de la Mauricie, moins de deux particuliers de 25 à 64 ans sur trois ont travaillé en 2016 : Shawinigan, Mékinac et La Tuque. Les travailleurs de ces territoires mauriciens ne sont pas les seuls à subir des difficultés économiques de leur région. Les MRC les plus septentrionales de l'Outaouais, des Laurentides et de Lanaudière, soit Pontiac, La Vallée-de-la-Gatineau, Antoine-Labelle et Matawinie, présentent également des taux de travailleurs parmi les plus bas de toutes les MRC du Québec. Dans ces mêmes régions, les MRC les plus méridionales affichent des taux nettement plus élevés. Les figures 4 et 5 rendent bien compte de ces disparités régionales.

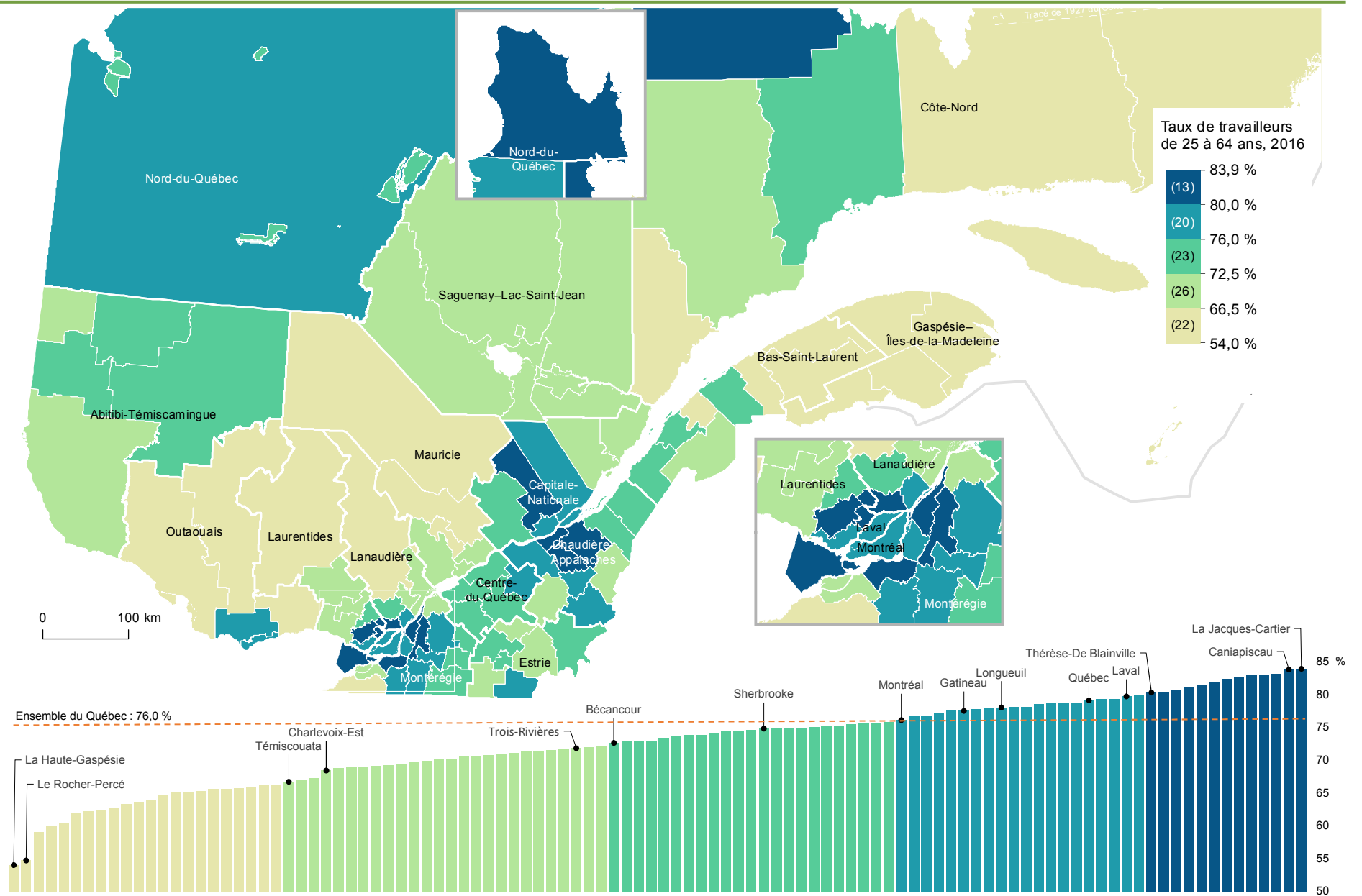
Figure 4
Écarts entre les MRC affichant le plus bas et le plus haut taux de travailleurs de 25 à 64 ans pour chacune des régions administratives, 2016



1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Figure 5
Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Québec, 2016



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (données sur le taux de travailleurs).
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (limites administratives).

Revenu d'emploi médian

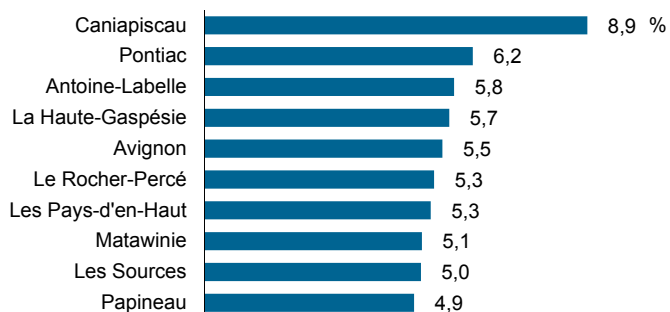
En 2016, selon les données fiscales provisoires, le revenu d'emploi médian des Québécois de 25 à 64 ans s'établit à 40 389 \$, ce qui représente une croissance de 3,1 %, qui suit celle de 1,7 % observée en 2015. Il s'agit de la plus forte augmentation des cinq dernières années.

Toutes les MRC du Québec bénéficient d'une croissance, à l'exception d'Eeyou Istchee et de l'Administration régionale Kativik. D'ailleurs, le Nord-du-Québec est la région administrative qui présente la plus faible augmentation du revenu d'emploi en 2016 (1,2 %).

Importante hausse du revenu d'emploi en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

À l'inverse, les MRC où le revenu d'emploi médian a augmenté le plus rapidement se retrouvent dans les régions de la Côte-Nord, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière et de l'Estrie (figure 6). En dépit d'une baisse du nombre de travailleurs, la MRC de Caniapiscou connaît une augmentation du revenu d'emploi atteignant 8,9 %, la plus élevée pour ce territoire depuis 2004 et la plus forte parmi toutes les MRC du Québec. Dans trois MRC de la péninsule gaspésienne, soit La Haute-Gaspésie, Avignon et Le Rocher-Percé, la hausse se situe entre 5,0 % et 6,0 %, ce qui n'empêche pas

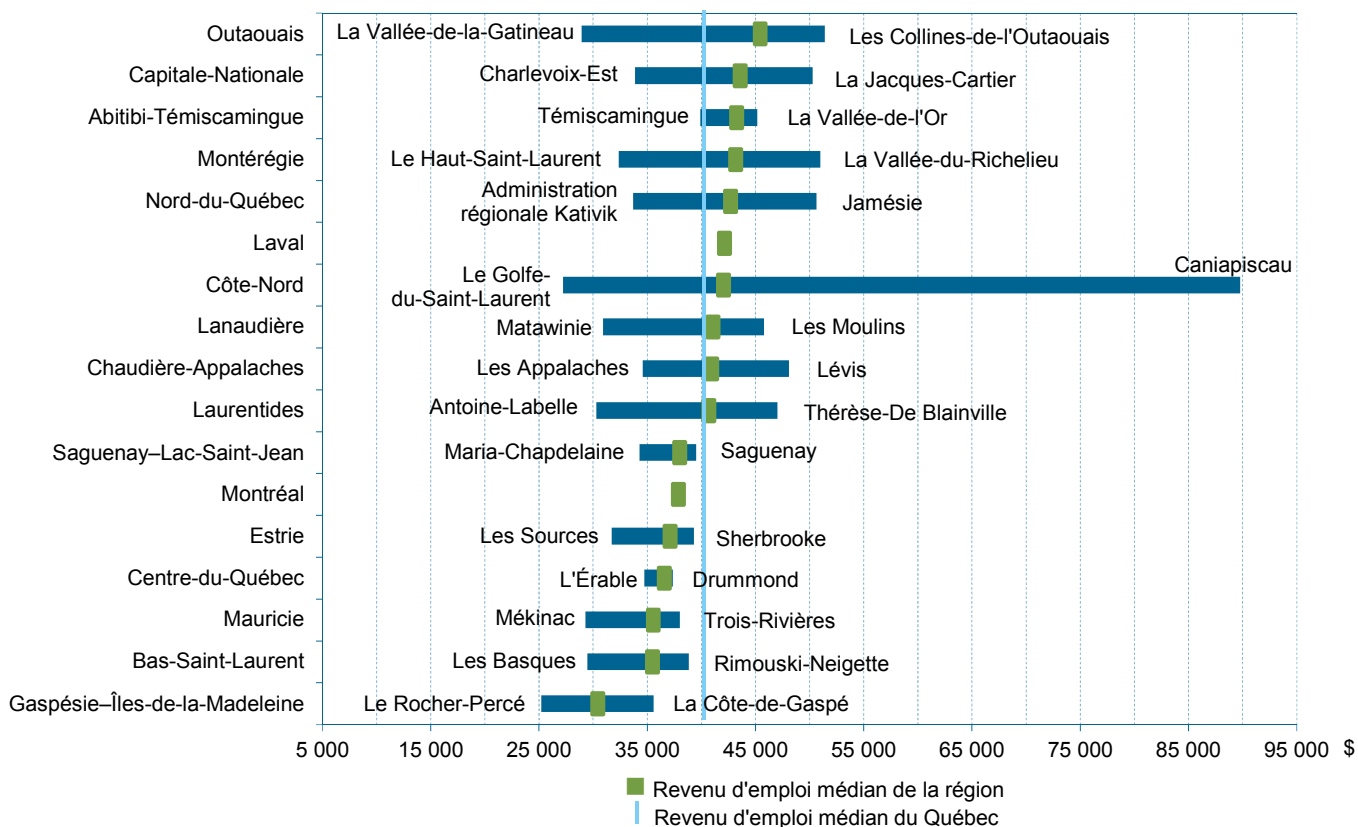
Figure 6
Les dix MRC ayant la plus forte croissance du revenu d'emploi médian, 2015-2016



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

ces territoires de présenter les revenus d'emploi parmi les plus faibles du Québec. Les MRC de Pontiac et de Papineau, dans l'Outaouais, d'Antoine-Labelle et des Pays-d'en-Haut, dans les Laurentides, enregistrent aussi une croissance du revenu médian largement supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Malgré ces hausses, le revenu d'emploi médian dans tous ces territoires demeure inférieur à celui de l'ensemble du Québec en 2016.

Figure 7
Écart entre les MRC affichant le revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans le plus faible et le plus élevé pour chacune des régions administratives, 2016



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Avec un revenu d'emploi médian de 89 786 \$ en 2016, Caniapiscou se maintient en tête des MRC, position qu'elle occupe depuis au moins 2002, attribuable pour une large part aux salaires élevés des travailleurs du secteur minier. Outre Caniapiscou, 29 MRC présentent un revenu d'emploi médian supérieur à celui du Québec. Parmi les 10 MRC qui ont le revenu le plus élevé, deux sont situées en Outaouais (Les Collines-de-l'Outaouais et Gatineau) et trois en Montérégie (La Vallée-du-Richelieu, Marguerite-D'Youville et Roussillon). À ces territoires, il faut ajouter Jamésie, La Jacques-Cartier, Lévis et Thérèse-De Blainville, qui ont toutes un revenu d'emploi médian supérieur à 47 000 \$. Comme le montre la [figure 8](#), les MRC où le revenu d'emploi est le plus élevé se répartissent dans les régions métropolitaines de Gatineau, de Montréal et de Québec, ainsi que dans les régions minières de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue. La carte permet aussi de voir la distribution des territoires où le revenu d'emploi médian est le plus faible. Ils sont, pour la plupart, éloignés des principaux centres urbains et leur économie ne repose pas sur l'exploitation des ressources minières. Le revenu médian est inférieur à 31 000 \$ dans neuf MRC, dont trois dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

La [figure 7](#) montre qu'il peut exister d'importantes disparités de revenu entre les territoires supralocaux d'une même région administrative. L'exemple de la Côte-Nord est remarquable, avec la MRC de Caniapiscou qui présente le revenu d'emploi le plus élevé de toutes les MRC et plus de trois fois supérieur à celui de sa voisine, Le Golfe-du-Saint-Laurent, dont le revenu est le plus bas.

En conclusion

Les MRC les plus performantes...

Certaines MRC ressortent clairement par leur performance au regard des indicateurs du marché du travail. C'est le cas de plusieurs MRC des couronnes de Montréal et de Québec : Mirabel, La Vallée-du-Richelieu, Marguerite-D'Youville, Roussillon, dans la grande région de Montréal, et La Jacques-Cartier, près de Québec. On ne peut faire état des résultats positifs de la périphérie montréalaise sans souligner les performances de la métropole, notamment pour ce qui est de l'évolution du nombre de travailleurs. Par ailleurs, Le Fjord-du-Saguenay est l'une des rares MRC éloignées des grands centres urbains à connaître une progression importante tant du nombre que du taux de travailleurs.

... et celles qui font moins bonne figure

Du côté des MRC les moins performantes, les résultats pointent vers les régions de l'est du Québec. Dans la région de la Côte-Nord, le marché du travail s'est détérioré particulièrement dans Le Golfe-du-Saint-Laurent, Sept-Rivières, Minganie et Caniapiscou. Plusieurs MRC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (La Haute-Gaspésie, Avignon, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, Le Rocher-Percé) se classent parmi les dernières quant au taux de travailleurs et au revenu d'emploi. Aussi, on note les faibles résultats de plusieurs MRC situées à l'extrémité nord des Laurentides (Antoine-Labelle), de Lanaudière (Matawinie) et de l'Outaouais (La Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac).

Encadré 1

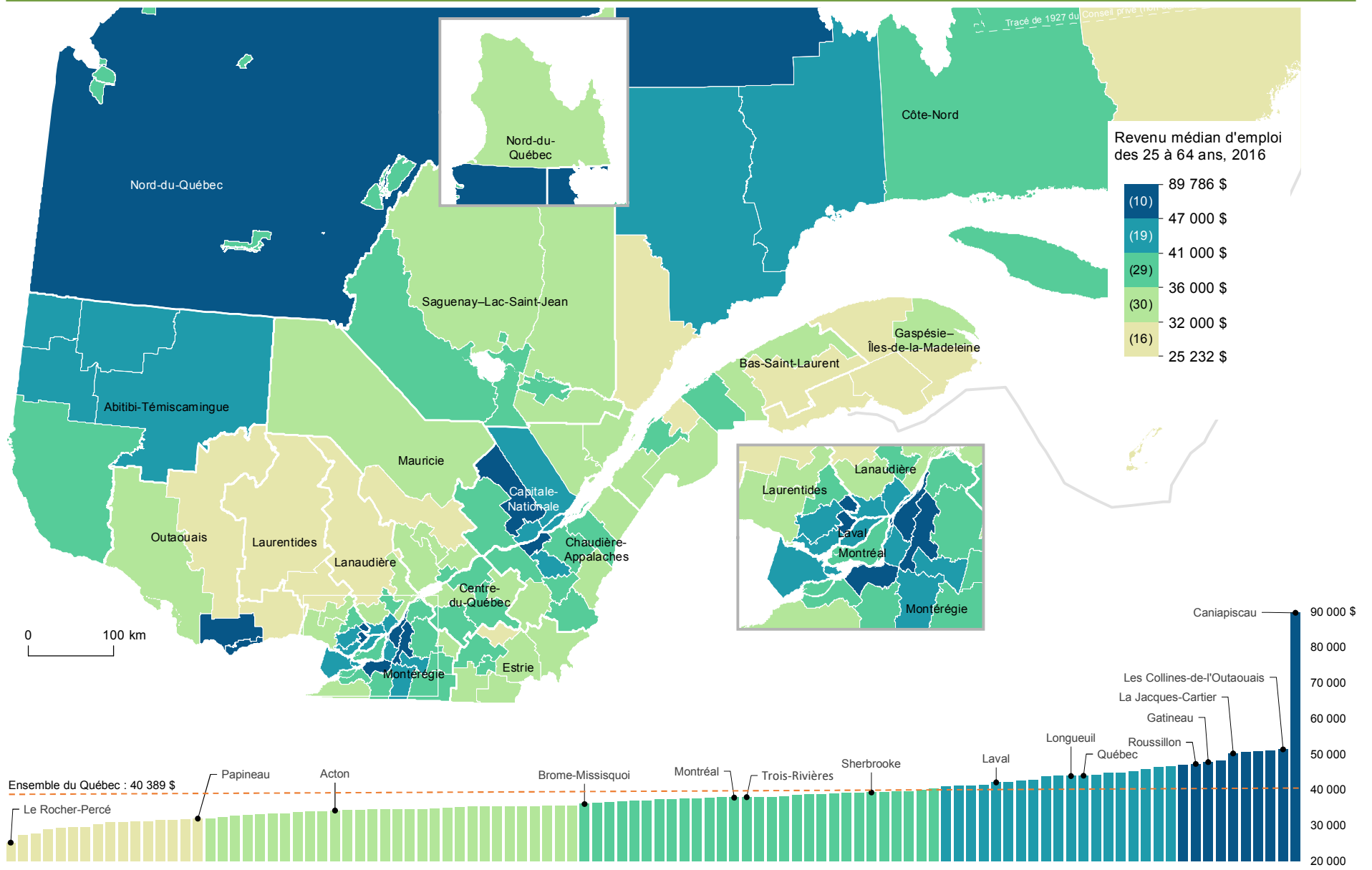
RÉVISION HISTORIQUE DES ESTIMATIONS

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a procédé, en juin 2018, à une révision historique des estimations du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi des déclarants, afin de rendre compte des derniers changements conceptuels et méthodologiques et d'intégrer les différentes corrections effectuées, au fil du temps, dans les dossiers fiscaux des particuliers. En tout, trois améliorations ont été apportées rétroactivement par l'ISQ aux estimations annuelles.

1. Les statistiques sur le marché du travail élaborées par l'ISQ à partir des données fiscales portent désormais uniquement sur les déclarants dont le lieu de résidence *habituel* est au Québec. Les particuliers qui ont produit une déclaration de revenus mais qui ne résident pas *habituellement* au Québec ne sont plus compris dans les statistiques sur le nombre et le taux de travailleurs. Ainsi, les travailleurs migrants de courte durée et les étudiants qui sont venus temporairement étudier au Québec mais ne résidaient pas dans la province au 31 décembre sont désormais exclus de la population de référence, conformément aux recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT)¹. Ce changement a entraîné une révision à la baisse des estimations du nombre de travailleurs dans les MRC des Jardins-de-Napierville et de L'Île-d'Orléans, lesquelles comptent depuis 2006 un nombre important de travailleurs agricoles étrangers temporaires.
2. Les localités de moins de 40 habitants, les communautés religieuses de Notre-Dame-des-Anges et de Saint-Benoît-du-Lac ainsi que les réserves indiennes de Wendake, de Kahnawake, d'Akwesasne, de Kanesatake, de Doncaster et de Lac-Rapide, lesquelles n'ont pas été recensées ou n'ont été que partiellement dénombrées lors des recensements de 2006 et de 2011, sont désormais prises en compte dans les statistiques des MRC, des régions administratives et de l'ensemble du Québec.
3. Les données sur le nombre et le taux de travailleurs ainsi que celles sur le revenu d'emploi des déclarants ont été réajustées afin de rendre compte des données les plus complètes et les plus à jour tirées des dossiers fiscaux des particuliers de Revenu Québec. Il importe de noter que les déclarations de revenus des particuliers peuvent faire l'objet de modifications importantes plusieurs années après leur transmission à Revenu Québec.

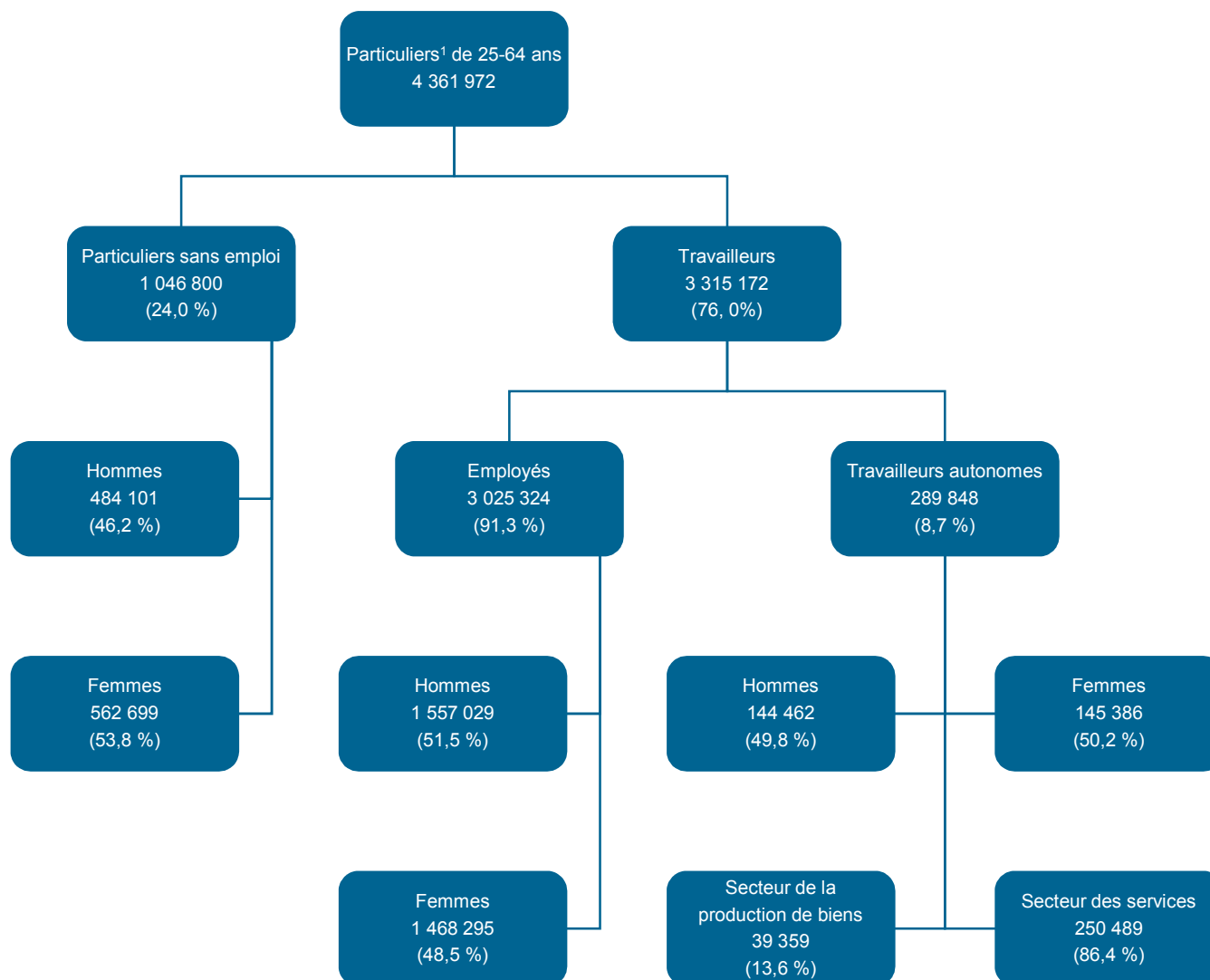
1. Selon l'OIT, les statistiques du travail devraient couvrir la population résidente, qui comprend toutes les personnes qui résident *habituellement* dans un territoire donné, quels que soient leur origine nationale, leur citoyenneté ou l'emplacement géographique de leur lieu de travail.

Figure 8
Revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans, MRC du Québec, 2016



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (données sur le revenu d'emploi).
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (limites administratives).

Figure 9
Organigramme des travailleurs de 25 à 64 ans au Québec en 2016



1. Comprend les particuliers qui ont produit une déclaration de revenus, au 31 juillet 2017, pour l'année d'imposition 2016 ainsi les déclarants retardataires. Les retardataires, soit ceux qui transmettent leur déclaration de revenus après le 31 juillet 2017, sont estimés par l'ISQ à partir d'une méthode d'imputation déterministe.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Références bibliographiques

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2017). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2017*, Québec, L'Institut, 175 p.

MADORE, Louis, et Geneviève CARON (2018). « *La production minérale au Québec en 2016* », *Mines en chiffres*, avril, Institut de la statistique du Québec, p. 1-16.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (2013). *Rapport II. Statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre : 19^e Conférence internationale des statisticien(ne)s du travail*, BIT, 85 p.

PICOT, Garnett, et Andrew HEISZ (2000). « *Le marché du travail dans les années 1990* », n° 11F0019MPE au catalogue, Statistique Canada, 42 p.

STATISTIQUE CANADA (2017). « *L'économie du partage au Canada* », *Le Quotidien*, n° 11-001-X au catalogue, Ottawa, 8 p.

STATISTIQUE CANADA (2016). *Guide de l'Enquête sur la population active, 2016*, n° 71-543-G au catalogue, Ottawa, 96 p.

Encadré 2

COMPARAISONS AVEC LES ESTIMATIONS ANNUELLES DE L'EPA

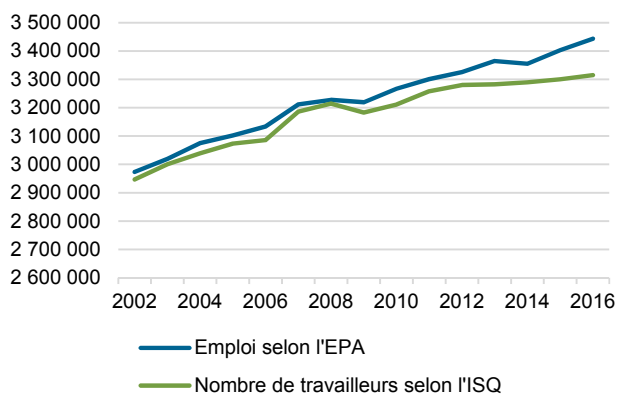
La présente section compare les estimations de l'ISQ avec celles provenant de l'*Enquête sur la population active* (EPA) réalisée par Statistique Canada. L'EPA fournit notamment des estimations mensuelles et annuelles à l'échelle du Québec et des régions administratives et représente la principale source d'information utilisée par les analystes du marché du travail. Il s'avère ainsi pertinent de voir si les données produites par l'ISQ, à partir des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, montrent les mêmes tendances que celles de l'EPA, lesquelles sont tirées d'une enquête ménage réalisée à partir d'un échantillon¹.

À l'échelle québécoise, les estimations de l'emploi de l'EPA et celles du nombre de travailleurs de l'ISQ, chez les 25 à 64 ans, suivent des tendances semblables à long terme, comme l'illustre la figure A. D'ailleurs, ces deux indicateurs sont en phase avec les cycles économiques. Par exemple, lors de la récession de 2008-2009, l'emploi et le nombre de travailleurs étaient en baisse, avant de renouer avec la croissance en 2010. En termes de niveau, l'emploi de l'EPA demeure toutefois plus élevé que le nombre de travailleurs estimé par l'ISQ. L'écart entre les deux sources de données est en moyenne de 1,5 % pour la période de 2002 à 2016, et il s'explique principalement par des différences conceptuelles et de mesure.

En revanche, le taux de travailleurs estimé par l'ISQ et le taux d'emploi de l'EPA chez les 25 à 64 ans au Québec restent voisins pour la même période. L'écart moyen entre les deux taux de 2002 à 2016 n'est ainsi que de 0,3 point de pourcentage.

Figure A

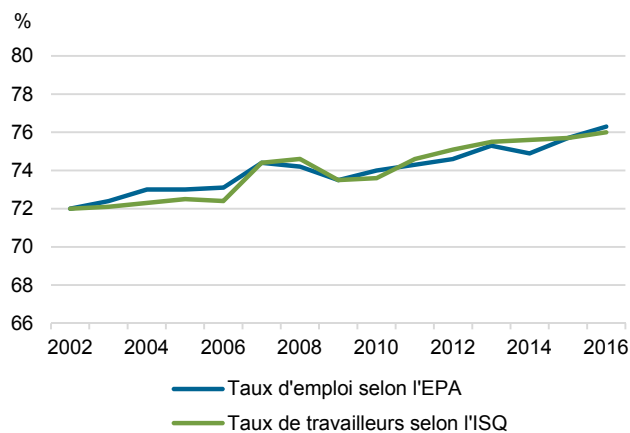
Comparaison entre l'estimation annuelle de l'emploi de l'EPA et celle du nombre de travailleurs produite par l'ISQ, 25-64 ans, ensemble du Québec, 2002-2016



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure B

Comparaison entre le taux d'emploi de l'EPA et le taux de travailleurs estimé par l'ISQ, 25-64 ans, ensemble du Québec, 2002-2016



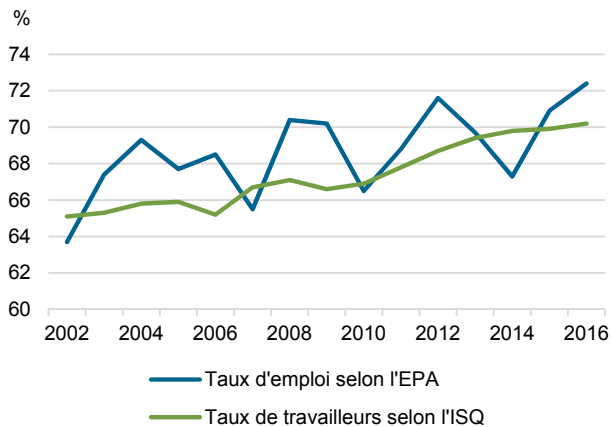
Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'échelle régionale, les estimations de l'EPA sont nettement plus volatiles que celles de l'ISQ, particulièrement dans les régions administratives les moins peuplées. C'est le cas, entre autres, du Bas-Saint-Laurent et de la Mauricie, où les estimations de l'emploi et du taux d'emploi de l'EPA fluctuent considérablement d'une année à l'autre, tandis que les indicateurs du marché du travail de l'ISQ évoluent de façon relativement stable de 2002 à 2016, comme en témoignent les [figures C et D](#). Soulignons que les estimations régionales de l'EPA sont sujettes à une plus grande variabilité que celles produites à l'échelle provinciale. Cela s'explique principalement par la taille d'échantillon qui est relativement faible à l'échelle infraprovinciale.

1. Pour plus de renseignements sur la méthode d'échantillonnage de l'EPA, veuillez consulter le *Guide de l'Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

Figure C

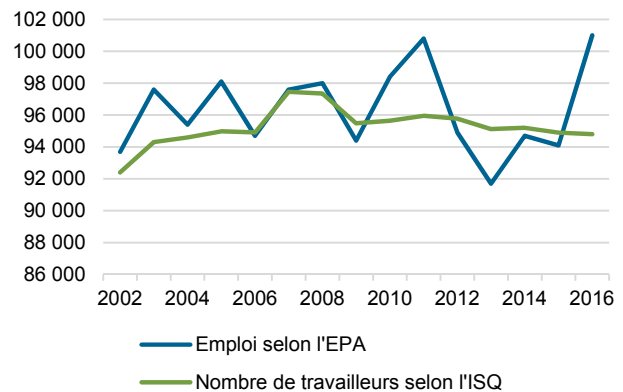
Comparaison entre le taux d'emploi de l'EPA et le taux de travailleurs estimé par l'ISQ, 25-64 ans, Bas-Saint-Laurent, 2002-2016



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure D

Comparaison entre l'estimation annuelle de l'emploi de l'EPA et celle du nombre de travailleurs produite par l'ISQ, 25-64 ans, Mauricie, 2002-2016



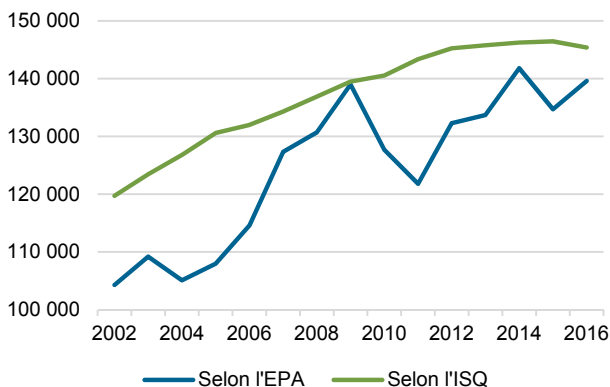
Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Contrairement à celles de l'EPA, les estimations de l'ISQ ne sont pas affectées par des erreurs dites d'échantillonnage puisqu'elles sont établies à partir des données fiscales des particuliers. Cette source de données administratives couvre la quasi-totalité de la population des 25 à 64 ans, ce qui n'est pas le cas avec l'EPA qui est une enquête par échantillon¹. En date du 31 juillet 2017, un peu plus de 4,1 millions de particuliers² de 25 à 64 ans avaient produit une déclaration de revenus pour l'année d'imposition 2016, ce qui représente 91 % de la population de ce groupe d'âge au Québec. Avec un tel niveau de couverture, les données fiscales s'apparentent davantage à un recensement de la population, ce qui permet à l'ISQ de produire des estimations annuelles précises, comportant moins de mouvements ou de variations annuelles irrégulières, et ce, pour des échelles géographiques relativement fines.

Les estimations de l'EPA sont sujettes également à une plus grande variabilité pour certains sous-groupes de la population active, dont les travailleurs autonomes. En effet, alors que les estimations produites par l'ISQ varient très peu d'une année à l'autre, celles de l'EPA sur le nombre de travailleurs autonomes dans les entreprises non constituées en société évoluent de manière plus saccadée, tant chez les femmes que chez les hommes au Québec, comme l'illustrent les figures E et F.

Figure E

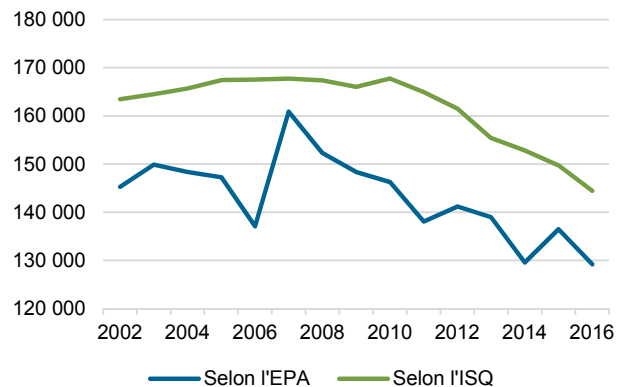
Comparaison entre le nombre de travailleurs autonomes de 25 à 64 ans dans les entreprises individuelles tiré de l'EPA et celui produit par l'ISQ, femmes, 2002-2016



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure F

Comparaison entre le nombre de travailleurs autonomes de 25 à 64 ans dans les entreprises individuelles tiré de l'EPA et celui produit par l'ISQ, hommes, 2002-2016



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. La taille de l'échantillon de l'EPA au Québec était de 10 185 ménages en 2016.

2. Un certain nombre de particuliers produisent leur déclaration de revenus avec plusieurs mois de retard. Les données de ces retardataires sont imputées par l'ISQ à l'aide d'une méthode déterministe.

Tableau 1

Nombre et taux de travailleurs ainsi que revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans, MRC du Québec classées par région administrative, 2015-2016

Code géo.	MRC ¹ par région administrative	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2015 ^r	2016 ^p	Variation 2016/2015	2015 ^r	2016 ^p	Écart 2016-2015	2015 ^r	2016 ^p	Variation 2016/2015
		n		%	%		points de pourcentage	\$		%
01	Bas-Saint-Laurent	72 447	71 714	- 1,0	69,9	70,2	0,3	34 363	35 481	3,3
07	La Matapédia	6 117	6 011	- 1,7	64,6	64,6	0,0	30 441	31 189	2,5
08	La Matanie	7 291	7 129	- 2,2	65,2	65,3	0,1	33 414	34 596	3,5
09	La Mitis	6 398	6 364	- 0,5	65,8	66,1	0,3	31 816	33 306	4,7
10	Rimouski-Neigette	21 825	21 592	- 1,1	72,6	72,9	0,3	37 780	38 845	2,8
11	Les Basques	2 834	2 774	- 2,1	66,1	65,9	- 0,2	28 636	29 475	2,9
12	Rivière-du-Loup	13 279	13 367	0,7	74,4	74,9	0,5	36 659	37 826	3,2
13	Témiscouata	6 820	6 697	- 1,8	66,6	66,7	0,1	30 727	32 032	4,2
14	Kamouraska	7 883	7 780	- 1,3	72,7	73,0	0,3	33 755	34 522	2,3
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	103 171	102 929	- 0,2	69,9	70,5	0,6	36 724	38 007	3,5
91	Le Domaine-du-Roy	11 385	11 378	- 0,1	68,7	69,3	0,6	35 391	36 400	2,8
92	Maria-Chapdelaine	9 045	8 920	- 1,4	68,8	69,0	0,2	32 957	34 306	4,1
93	Lac-Saint-Jean-Est	19 548	19 483	- 0,3	69,8	70,1	0,3	36 146	37 535	3,8
941	Saguenay	54 897	54 762	- 0,2	70,7	71,4	0,7	38 319	39 523	3,1
942	Le Fjord-du-Saguenay	8 296	8 386	1,1	68,2	68,9	0,7	34 200	35 441	3,6
03	Capitale-Nationale	305 406	305 840	0,1	78,3	78,8	0,5	42 231	43 595	3,2
15	Charlevoix-Est	5 684	5 526	- 2,8	68,1	68,4	0,3	32 790	33 884	3,3
16	Charlevoix	4 816	4 790	- 0,5	71,0	71,5	0,5	33 795	34 614	2,4
20	L'Île-d'Orléans	2 699	2 638	- 2,3	77,7	78,1	0,4	41 478	42 821	3,2
21	La Côte-de-Beaupré	11 950	11 870	- 0,7	78,0	77,9	- 0,1	42 321	43 851	3,6
22	La Jacques-Cartier	20 634	20 884	1,2	83,9	83,9	0,0	48 695	50 289	3,3
23	Québec	238 236	238 680	0,2	78,6	79,1	0,5	42 656	44 043	3,3
34	Portneuf	21 387	21 452	0,3	75,5	75,6	0,1	38 132	39 471	3,5
04	Mauricie	94 897	94 797	- 0,1	68,6	69,2	0,6	34 380	35 558	3,4
35	Mékinac	4 129	4 044	- 2,1	65,3	65,2	- 0,1	28 202	29 293	3,9
36	Shawinigan	15 985	15 960	- 0,2	62,8	63,6	0,8	31 476	32 732	4,0
371	Trois-Rivières	49 135	49 218	0,2	71,2	71,8	0,6	36 899	38 015	3,0
372	Les Chenaux	7 142	7 134	- 0,1	70,4	70,7	0,3	34 468	35 164	2,0
51	Maskinongé	13 517	13 502	- 0,1	68,9	69,2	0,3	32 017	33 342	4,1
90	La Tuque	4 989	4 939	- 1,0	64,6	66,1	1,5	33 902	35 391	4,4
05	Estrie	121 326	121 200	- 0,1	73,8	74,0	0,2	36 006	37 119	3,1
30	Le Granit	8 152	8 104	- 0,6	73,4	73,4	0,0	32 976	34 580	4,9
40	Les Sources	4 769	4 630	- 2,9	67,0	67,0	0,0	30 206	31 728	5,0
41	Le Haut-Saint-François	8 531	8 439	- 1,1	71,4	71,7	0,3	31 897	33 072	3,7
42	Le Val-Saint-François	12 332	12 182	- 1,2	75,9	75,0	- 0,9	37 345	38 158	2,2
43	Sherbrooke	61 414	61 925	0,8	74,3	74,8	0,5	38 178	39 324	3,0
44	Coaticook	7 440	7 359	- 1,1	79,1	78,7	- 0,4	32 916	33 919	3,0
45	Memphrémagog	18 688	18 561	- 0,7	72,3	72,0	- 0,3	34 232	35 489	3,7
06	Montréal	793 882	802 637	1,1	75,5	76,1	0,6	36 734	37 885	3,1
66	Montréal	793 882	802 637	1,1	75,5	76,1	0,6	36 734	37 885	3,1
07	Outaouais	153 789	153 462	- 0,2	75,3	75,3	0,0	44 137	45 430	2,9
80	Papineau	7 942	7 853	- 1,1	65,5	65,0	- 0,5	30 493	31 980	4,9
81	Gatineau	113 118	113 191	0,1	77,3	77,5	0,2	46 566	47 843	2,7
82	Les Collines-de-l'Outaouais	21 675	21 517	- 0,7	78,5	77,7	- 0,8	49 731	51 431	3,4
83	La Vallée-de-la-Gatineau	6 703	6 565	- 2,1	60,4	59,9	- 0,5	27 882	28 954	3,8
84	Pontiac	4 351	4 336	- 0,3	62,2	61,9	- 0,3	32 435	34 457	6,2

Tableau 1 (suite)

Nombre et taux de travailleurs ainsi que revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans, MRC du Québec classées par région administrative, 2015-2016

Code géo.	MRC ¹ par région administrative	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2015 ^r	2016 ^p	Variation 2016/2015	2015 ^r	2016 ^p	Écart 2016-2015	2015 ^r	2016 ^p	Variation 2016/2015
		n		%	%		points de pourcentage	\$		%
08	Abitibi-Témiscamingue	58 557	58 364	- 0,3	73,9	74,3	0,4	41 567	43 258	4,1
85	Témiscamingue	5 965	5 863	- 1,7	70,9	70,5	- 0,4	38 440	39 933	3,9
86	Rouyn-Noranda	17 238	17 278	0,2	75,5	75,8	0,3	42 638	43 911	3,0
87	Abitibi-Ouest	7 641	7 556	- 1,1	70,3	70,8	0,5	39 256	41 013	4,5
88	Abitibi	10 059	10 013	- 0,5	74,9	75,7	0,8	40 777	42 660	4,6
89	La Vallée-de-l'Or	17 654	17 654	0,0	74,5	75,2	0,7	43 300	45 186	4,4
09	Côte-Nord	36 158	34 988	- 3,2	70,8	70,2	- 0,6	40 984	42 050	2,6
95	La Haute-Côte-Nord	3 896	3 821	- 1,9	63,7	63,9	0,2	30 426	31 559	3,7
96	Manicouagan	11 964	11 659	- 2,5	69,5	69,1	- 0,4	40 972	42 160	2,9
971	Sept-Rivières	14 306	13 739	- 4,0	74,7	74,1	- 0,6	45 718	46 411	1,5
972	Caniapiscau	1 874	1 789*	- 4,5	85,2	83,8*	- 1,4	82 462	89 786*	8,9
981	Minganie	2 505	2 428	- 3,1	67,6	65,6	- 2,0	37 131	37 349	0,6
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	1 613	1 552	- 3,8	60,4	59,0	- 1,4	26 695	27 239	2,0
10	Nord-du-Québec	15 823	15 735	- 0,6	79,3	78,5	- 0,8	42 185	42 703	1,2
991	Jamésie	6 177	6 096	- 1,3	78,4	78,1	- 0,3	48 918	50 654	3,5
992	Administration régionale Kativik	4 474	4 617	3,2	83,6	83,1	- 0,5	34 024	33 721	- 0,9
993	Eeyou Istchee ²	5 172*	5 022*	- 2,9	77,1*	75,1*	- 2,0	40 285*	39 616*	- 1,7
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	29 696	29 287	- 1,4	60,0	60,3	0,3	29 281	30 428	3,9
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	4 347	4 286	- 1,4	62,4	62,4	0,0	28 892	29 498	2,1
02	Le Rocher-Percé	5 065	5 055	- 0,2	53,7	54,7	1,0	23 953	25 232	5,3
03	La Côte-de-Gaspé	6 317	6 215	- 1,6	66,0	65,7	- 0,3	34 669	35 603	2,7
04	La Haute-Gaspésie	3 318	3 250	- 2,0	53,1	54,0	0,9	26 237	27 731	5,7
05	Bonaventure	5 790	5 755	- 0,6	62,5	62,7	0,2	30 423	31 473	3,5
06	Avignon	4 859	4 726	- 2,7	60,9	60,3	- 0,6	29 393	31 020	5,5
12	Chaudière-Appalaches	173 532	173 014	- 0,3	78,5	78,7	0,2	39 706	40 945	3,1
17	L'Islet	6 870	6 785	- 1,2	74,1	74,3	0,2	34 071	35 427	4,0
18	Montmagny	8 459	8 453	- 0,1	73,2	73,8	0,6	35 770	37 070	3,6
19	Bellechasse	15 622	15 610	- 0,1	80,4	80,4	0,0	39 298	40 361	2,7
251	Lévis	62 886	62 527	- 0,6	81,7	81,9	0,2	46 590	48 112	3,3
26	La Nouvelle-Beauce	16 221	16 252	0,2	82,2	82,3	0,1	39 920	41 446	3,8
27	Robert-Cliche	7 602	7 576	- 0,3	78,4	78,5	0,1	35 433	36 696	3,6
28	Les Etchemins	6 085	6 000	- 1,4	70,8	70,6	- 0,2	34 016	35 546	4,5
29	Beauce-Sartigan	21 295	21 331	0,2	77,0	77,5	0,5	36 675	37 866	3,2
31	Les Appalaches	15 036	14 906	- 0,9	71,0	71,3	0,3	33 835	34 612	2,3
33	Lotbinière	13 456	13 574	0,9	79,1	79,3	0,2	36 064	37 493	4,0
13	Laval	176 781	178 141	0,8	79,5	79,7	0,2	41 121	42 145	2,5
65	Laval	176 781	178 141	0,8	79,5	79,7	0,2	41 121	42 145	2,5
14	Lanaudière	202 178	203 506	0,7	75,4	75,6	0,2	39 674	41 067	3,5
52	D'Autray	15 927	15 920	- 0,0	70,2	70,2	0,0	33 952	35 448	4,4
60	L'Assomption	52 470	52 845	0,7	78,3	78,6	0,3	43 498	44 745	2,9
61	Joliette	24 292	24 350	0,2	70,8	71,1	0,3	36 812	38 092	3,5
62	Matawinie	17 159	17 046	- 0,7	63,3	63,3	0,0	29 441	30 931	5,1
63	Montcalm	21 221	21 804	2,7	72,3	72,8	0,5	34 192	35 585	4,1
64	Les Moulins	71 109	71 541	0,6	81,1	81,3	0,2	44 287	45 807	3,4

Tableau 1 (suite)

Nombre et taux de travailleurs ainsi que revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans, MRC du Québec classées par région administrative, 2015-2016

Code géo.	MRC ¹ par région administrative	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2015 ^r	2016 ^p	Variation 2016/2015	2015 ^r	2016 ^p	Écart 2016-2015	2015 ^r	2016 ^p	Variation 2016/2015
		n		%	%		points de pourcentage	\$		%
15	Laurentides	241 894	244 422	1,0	75,8	75,9	0,1	39 362	40 698	3,4
72	Deux-Montagnes	43 264	43 457	0,4	79,3	79,3	0,0	42 856	44 153	3,0
73	Thérèse-De Blainville	67 135	67 677	0,8	80,3	80,3	0,0	45 805	47 036	2,7
74	Mirabel	23 096	23 957	3,7	82,9	83,0	0,1	43 140	44 828	3,9
75	La Rivière-du-Nord	51 913	53 008	2,1	74,7	74,8	0,1	38 037	39 198	3,1
76	Argenteuil	11 533	11 539	0,1	67,0	67,2	0,2	31 838	32 992	3,6
77	Les Pays-d'en-Haut	15 710	15 752	0,3	70,1	69,8	-0,3	33 155	34 900	5,3
78	Les Laurentides	17 539	17 415	-0,7	70,1	69,9	-0,2	29 712	31 084	4,6
79	Antoine-Labelle	11 704	11 617	-0,7	62,1	62,2	0,1	28 643	30 306	5,8
16	Montérégie	627 389	631 053	0,6	78,0	78,1	0,1	41 988	43 171	2,8
46	Brome-Missisquoi	22 114	22 108	-0,0	74,2	73,8	-0,4	35 037	36 079	3,0
47	La Haute-Yamaska	34 826	34 838	0,0	74,9	74,9	0,0	37 157	38 040	2,4
48	Acton	6 038	6 035	-0,0	74,5	74,6	0,1	33 054	34 271	3,7
53	Pierre-De Saurel	18 398	18 305	-0,5	68,5	68,8	0,3	37 279	38 701	3,8
54	Les Maskoutains	35 038	35 129	0,3	77,1	77,2	0,1	37 621	38 941	3,5
55	Rouville	16 015	16 011	-0,0	80,2	79,9	-0,3	39 826	41 251	3,6
56	Le Haut-Richelieu	47 838	48 043	0,4	76,6	76,7	0,1	39 861	41 134	3,2
57	La Vallée-du-Richelieu	55 468	55 907	0,8	82,7	82,6	-0,1	49 637	51 006	2,8
58	Longueuil	170 577	171 810	0,7	77,6	78,0	0,4	42 820	43 947	2,6
59	Marguerite-D'Youville	35 209	35 324	0,3	82,9	82,9	0,0	49 313	50 830	3,1
67	Roussillon	76 370	77 263	1,2	80,3	80,6	0,3	46 096	47 342	2,7
68	Les Jardins-de-Napierville	11 628	11 829	1,7	78,8	78,6	-0,2	37 661	39 132	3,9
69	Le Haut-Saint-Laurent	8 118	8 072	-0,6	66,7	65,6	-1,1	31 341	32 385	3,3
70	Beauharnois-Salaberry	24 161	24 550	1,6	71,6	72,2	0,6	37 273	38 551	3,4
71	Vaudreuil-Soulanges	65 591	65 829	0,4	81,4	81,0	-0,4	45 517	46 581	2,3
17	Centre-du-Québec	93 819	94 083	0,3	74,4	74,8	0,4	35 326	36 572	3,5
32	L'Érable	9 112	9 068	-0,5	76,5	76,7	0,2	33 459	34 756	3,9
38	Bécancour	7 681	7 707	0,3	72,0	72,6	0,6	35 620	37 042	4,0
39	Arthabaska	27 892	28 004	0,4	75,0	75,4	0,4	35 334	36 489	3,3
49	Drummond	40 206	40 454	0,6	73,9	74,5	0,6	36 068	37 368	3,6
50	Nicolet-Yamaska	8 928	8 850	-0,9	74,3	73,7	-0,6	33 855	35 367	4,5
Ensemble du Québec		3 300 745	3 315 172	0,4	75,7	76,0	0,3	39 192	40 389	3,1

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Dans le présent tableau, les données sont accompagnées d'un astérisque (*) lorsque la MRC présente, pour une année donnée, un taux de couverture fiscale inférieur à 80 %. En raison d'une sous-couverture plus importante de la population, ces données doivent être interprétées avec prudence. Pour plus d'information sur le taux de couverture fiscale, veuillez consulter la section [Glossaire](#) du bulletin.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Tableau 2 |

Nombre de travailleurs autonomes de 25 à 64 ans et taux de travail autonome, MRC du Québec classées par région administrative, 2016

Code géo.	MRC ¹ par région administrative	Travailleurs autonomes n	Taux de travail autonome ² %	Code géo.	MRC ¹ par région administrative	Travailleurs autonomes n	Taux de travailleurs autonomes ² %
	Ensemble du Québec	289 848	8,7	07	Outaouais	13 594	8,9
01	Bas-Saint-Laurent	5 290	7,4	80	Papineau	976	12,4
07	La Matapédia	519	8,6	81	Gatineau	9 042	8,0
08	La Matanie	416	5,8	82	Les Collines-de-l'Outaouais	2 381	11,1
09	La Mitis	496	7,8	83	La Vallée-de-la-Gatineau	730	11,1
10	Rimouski-Neigette	1 433	6,6	84	Pontiac	465	10,7
11	Les Basques	290	10,5	08	Abitibi-Témiscamingue	3 380	5,8
12	Rivière-du-Loup	931	7,0	85	Témiscamingue	431	7,4
13	Témiscouata	564	8,4	86	Rouyn-Noranda	999	5,8
14	Kamouraska	641	8,2	87	Abitibi-Ouest	471	6,2
				88	Abitibi	557	5,6
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	6 793	6,6	89	La Vallée-de-l'Or	922	5,2
91	Le Domaine-du-Roy	787	6,9				
92	Maria-Chapdelaine	775	8,7	09	Côte-Nord	1 544	4,4
93	Lac-Saint-Jean-Est	1 317	6,8	95	La Haute-Côte-Nord	195	5,1
941	Saguenay	3 358	6,1	96	Manicouagan	548	4,7
942	Le Fjord-du-Saguenay	556	6,6	971	Sept-Rivières	567	4,1
				972	Caniapiscau	48*	2,7*
03	Capitale-Nationale	21 841	7,1	981	Minganie	84	3,5
15	Charlevoix-Est	383	6,9	982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	102	6,6
16	Charlevoix	439	9,2				
20	L'Île-d'Orléans	332	12,6	10	Nord-du-Québec	317	2,0
21	La Côte-de-Beaupré	894	7,5	991	Jamésie	243	4,0
22	La Jacques-Cartier	1 577	7,6	992	Administration régionale Kativik	37	0,8
23	Québec	16 582	6,9	993	Eeyou Istchee ³	37*	0,7*
34	Portneuf	1 634	7,6				
				11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 289	7,8
04	Mauricie	7 445	7,9	01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	440	10,3
35	Mékinac	412	10,2	02	Le Rocher-Percé	354	7,0
36	Shawinigan	1 219	7,6	03	La Côte-de-Gaspé	398	6,4
371	Trois-Rivières	3 613	7,3	04	La Haute-Gaspésie	237	7,3
372	Les Chenaux	625	8,8	05	Bonaventure	468	8,1
51	Maskinongé	1 329	9,8	06	Avignon	392	8,3
90	La Tuque	247	5,0				
				12	Chaudière-Appalaches	13 796	8,0
05	Estrie	12 448	10,3	17	L'Islet	682	10,1
30	Le Granit	958	11,8	18	Montmagny	600	7,1
40	Les Sources	585	12,6	19	Bellechasse	1 304	8,4
41	Le Haut-Saint-François	1 082	12,8	251	Lévis	3 986	6,4
42	Le Val-Saint-François	1 238	10,2	26	La Nouvelle-Beauce	1 341	8,3
43	Sherbrooke	5 154	8,3	27	Robert-Cliche	709	9,4
44	Coaticook	1 088	14,8	28	Les Etchemins	605	10,1
45	Memphrémagog	2 343	12,6	29	Beauce-Sartigan	1 883	8,8
				31	Les Appalaches	1 422	9,5
06	Montréal	81 277	10,1	33	Lotbinière	1 264	9,3

Tableau 2 (suite)

Nombre de travailleurs autonomes de 25 à 64 ans et taux de travail autonome, MRC du Québec classées par région administrative, 2016

Code géo.	MRC ¹ par région administrative	Travailleurs autonomes n	Taux de travail autonome ² %	Code géo.	MRC ¹ par région administrative	Travailleurs autonomes n	Taux de travailleurs autonomes ² %
13	Laval	15 659	8,8	16	Montérégie	53 873	8,5
14	Lanaudière	17 398	8,5	46	Brome-Missisquoi	2 935	13,3
52	D'Autray	1 487	9,3	47	La Haute-Yamaska	3 058	8,8
60	L'Assomption	4 120	7,8	48	Acton	777	12,9
61	Joliette	1 971	8,1	53	Pierre-De Saurel	1 402	7,7
62	Matawinie	1 968	11,5	54	Les Maskoutains	3 103	8,8
63	Montcalm	2 098	9,6	55	Rouville	1 446	9,0
64	Les Moulins	5 754	8,0	56	Le Haut-Richelieu	4 060	8,5
15	Laurentides	24 491	10,0	57	La Vallée-du-Richelieu	4 774	8,5
72	Deux-Montagnes	3 438	7,9	58	Longueuil	14 608	8,5
73	Thérèse-De Blainville	6 110	9,0	59	Marguerite-D'Youville	2 538	7,2
74	Mirabel	2 214	9,2	67	Roussillon	5 442	7,0
75	La Rivière-du-Nord	5 039	9,5	68	Les Jardins-de-Napierville	1 076	9,1
76	Argenteuil	1 331	11,5	69	Le Haut-Saint-Laurent	1 092	13,5
77	Les Pays-d'en-Haut	2 635	16,7	70	Beauharnois-Salaberry	1 795	7,3
78	Les Laurentides	2 473	14,2	71	Vaudreuil-Soulanges	5 767	8,8
79	Antoine-Labelle	1 251	10,8	17	Centre-du-Québec	8 413	8,9
				32	L'Érable	980	10,8
				38	Bécancour	771	10,0
				39	Arthabaska	2 614	9,3
				49	Drummond	3 177	7,9
				50	Nicolet-Yamaska	871	9,8

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Pourcentage des travailleurs autonomes dans les entreprises non constituées en société par rapport au nombre total de travailleurs (employés et travailleurs autonomes).

3. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Dans le présent tableau, les données sont accompagnées d'un astérisque (*) lorsque la MRC présente, pour une année donnée, un taux de couverture fiscale inférieur à 80 %. En raison d'une sous-couverture plus importante de la population, ces données doivent être interprétées avec prudence. Pour plus d'information sur le taux de couverture fiscale, veuillez consulter la section [Glossaire](#) du bulletin.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

GLOSSAIRE

Nombre de déclarants : Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année et dont l'adresse de résidence habituelle est au Québec.

Nombre de travailleurs : Nombre d'employés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Catégorie de travailleurs : Les travailleurs sont répartis dans deux catégories, mutuellement exclusives, soit ceux qui travaillent pour autrui (les employés) et ceux qui travaillent à leur compte (les travailleurs autonomes).

- Les **employés** englobent les particuliers qui ont effectué un travail pour le compte d'un employeur moyennant un salaire ou un traitement en espèces. Sont également inclus dans cette catégorie les propriétaires d'entreprises constituées en société ayant reçu un salaire ou un traitement en espèces.
- Les **travailleurs autonomes** englobent les particuliers qui exploitent une entreprise individuelle ou exercent une profession à titre de propriétaire unique ou de membre d'une société de personnes.

Revenu d'emploi médian : Valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi. La première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'ISQ, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection

des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris ceux provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

Taux de travailleurs : Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de déclarants de 25 à 64 ans.

Taux de couverture fiscale : Pourcentage de la population ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec pour une année et un groupe d'âge donnés. En général, plus de 90 % de la population de 25 à 64 ans produit chaque année une déclaration de revenus au Québec. Dans le présent bulletin, les données sont accompagnées d'un astérisque (*) lorsqu'une MRC présente un taux de couverture inférieur à 80 %, soit un taux nettement plus faible que le taux québécois. La sous-couverture fiscale peut être attribuable aux facteurs suivants.

- Un certain nombre de particuliers ne produisent pas de déclaration de revenus puisqu'ils n'ont pas d'impôt à payer ou parce qu'ils ne souhaitent pas demander de crédits d'impôt provinciaux ou de remboursements fiscaux.
- La méthode de géocodage utilisée pour produire les estimations annuelles de la population à l'échelle des MRC est différente, à plusieurs égards, de celle utilisée pour répartir géographiquement les particuliers ayant produit une déclaration de revenus.
- La presque totalité des adresses inscrites dans les formulaires de déclaration de revenus correspond à l'adresse de résidence du particulier. Toutefois, certaines personnes n'indiquent pas leur lieu de résidence comme adresse de correspondance, mais plutôt l'adresse du comptable ou du fiscaliste qui a rempli leur déclaration de revenus ou encore l'adresse du lieu d'affaires de leur entreprise, laquelle peut être située à l'extérieur de la MRC de leur résidence.

Notice bibliographique suggérée

LADOUCEUR, Stéphane, et Marie-Hélène PROVENÇAL (2018). *Bulletin Flash : Évolution du marché du travail dans les MRC. Juin 2018*, Institut de la statistique du Québec, 18 p.

Abréviations et signes conventionnels : \$ En dollars p Donnée provisoire r Donnée révisée n Nombre % Pour cent	Cette publication a été réalisée par :	Stéphane Ladouceur Marie-Hélène Provençal	Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2 ^e trimestre 2018 ISSN 2291-0867 (en ligne)
	Sous la direction de :	Sylvain Carpentier	© Gouvernement du Québec Institut de la statistique du Québec
	Avec l'assistance technique de :	Sophie Desfossés Virginie Lachance	Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouver- nement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm
	Cartographie :	Maxime Keith	
	Révision linguistique :	Micheline Lampron	
	Pour plus de renseignements :	Institut de la statistique du Québec 200, chemin Sainte-Foy, 3 ^e étage Québec (Québec) G1R 5T4 Téléphone : (418) 691-2401 Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca	